



**PRESENTATION DES
MODIFICATIONS 2013
ET
DE QUELQUES RAPPELS
DES DISPOSITIONS SPECIFIQUES
ATTELAGE
DU REGLEMENT DES
COMPÉTITIONS**



Préambule

Voici une liste, non exhaustive, des modifications du Règlement des Compétitions FFE Dispositions Spécifiques Attelage 2013.

Cette liste prend en compte l'édition du site FFE des dispositions spécifiques 2013

Ce règlement est à lire en liaison avec le Règlement des Compétitions Dispositions Générales en vigueur.

Les dispositions générales établissent les règles communes à toutes les disciplines. Les dispositions spécifiques établissent les règles particulières à chaque discipline. Lorsqu'elles diffèrent des règles communes, les règles spécifiques sont prépondérantes.

Les cas non prévus sont traités par le jury. Il est compétent pour prendre la décision fondée sur le bon sens et le fair play qui s'inscrit le mieux dans l'esprit du règlement fédéral.

Des Dispositions Générales, voir en complément les articles 1.6.A (Autorités qualifiées pour engager une procédure de sanction), 5.3.C (Président du Jury), 5.4.C (Généralités), 6.3.D (Acceptation), 6.6.A (Concurrents étrangers), 6.6.B (Concurrents Handicapés), 7.1.B (Procédure d'inscription pour les chevaux stationnés dans un pays de l'Union Européenne autre que la France et concourant en France)

Il est évident qu'il est important d'être en possession des dernières versions du Règlement des Compétitions FFE Dispositions Spécifiques Attelage 2013 et du Règlement des Compétitions Dispositions Générales 2013.

Rappelons enfin que ces règlements peuvent être modifiés par une publication au BO ainsi que sur le site Internet de la Fédération.

Attention : Les Dispositions Spécifiques Attelage 2013 présentent des variantes avec le Règlement FEI

Réf. Article																								
Chapitre I : ORGANISATION																								
	Art.1.1 Programme des concours																							
Art.1.1	<p>* Le programme doit notamment comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la dimension exacte de la carrière de dressage pour les épreuves concernées - les tests planifiés lorsque le règlement autorise plusieurs combinaisons - l'intitulé de la reprise de dressage pour chaque épreuve 																							
	Art1.2 Terrain et équipement																							
Art.1.2.A	<p>Terrain de Dressage</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Epreuves</th> <th colspan="2">Dimension de la carrière de dressage</th> </tr> <tr> <th>Norme</th> <th>Tolérance</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Amateur Elite GP</td> <td>100 m x 40 m</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>Amateur 1 GP</td> <td>80 m x 40 m</td> <td>100 m X 40 m</td> </tr> <tr> <td>Amateur 2</td> <td>80 m x 40 m</td> <td>Indoor : 70 m x 30 m</td> </tr> <tr> <td>Préparatoires</td> <td>80 m x 40 m ou 100 m x 40 m</td> <td>Indoor : 70 m x 30 m</td> </tr> <tr> <td>Club Elite GP, Club Elite</td> <td>80 m x 40 m</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>Club 1, Club Poney 1, Club A1</td> <td>80 m x 40 m</td> <td>Solo et Paire : 60 m x 20 m</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'article définit les dimensions normées des carrières de dressage et les tolérances permises pour chaque épreuve.</p>	Epreuves	Dimension de la carrière de dressage		Norme	Tolérance	Amateur Elite GP	100 m x 40 m	—	Amateur 1 GP	80 m x 40 m	100 m X 40 m	Amateur 2	80 m x 40 m	Indoor : 70 m x 30 m	Préparatoires	80 m x 40 m ou 100 m x 40 m	Indoor : 70 m x 30 m	Club Elite GP, Club Elite	80 m x 40 m	—	Club 1, Club Poney 1, Club A1	80 m x 40 m	Solo et Paire : 60 m x 20 m
Epreuves	Dimension de la carrière de dressage																							
	Norme	Tolérance																						
Amateur Elite GP	100 m x 40 m	—																						
Amateur 1 GP	80 m x 40 m	100 m X 40 m																						
Amateur 2	80 m x 40 m	Indoor : 70 m x 30 m																						
Préparatoires	80 m x 40 m ou 100 m x 40 m	Indoor : 70 m x 30 m																						
Club Elite GP, Club Elite	80 m x 40 m	—																						
Club 1, Club Poney 1, Club A1	80 m x 40 m	Solo et Paire : 60 m x 20 m																						
Art.1.2.B	<p>Parcours de marathon</p> <p>La phase de pas, dite phase D est remplacée par une phase de liaison à allure libre. Voir en 6.2 la distance et les vitesses maximales. Voir en 7.5.B.1 les définitions pour les temps limite et minimum dans la phase D.</p>																							
Chapitre II : EPREUVES																								
	Art.2.2 Tableau des épreuves																							
Art.2.2	<p>Tableau des épreuves</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>LFC</th> <th>EPREUVES</th> <th>EQUIDES</th> <th>TESTS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Amateur, Pro</td> <td>Amateur 2: Team, Paire, Solo Amateur 2 Poney: Team, Paire, Solo Amateur 2 Trait : Team, Paire, Solo</td> <td>E ABCD Traits</td> <td>Dressage + Maniabilité Combinée + Maniabilité (facultatif) ou Dressage + Marathon ou Dressage Combiné + Marathon</td> </tr> </tbody> </table> <p>Une nouveauté : Possibilité d'avoir des épreuves Amateur2 à 3 tests (Dressage + Maniabilité Combinée + Maniabilité) Pas de changement pour les autres épreuves.</p>	LFC	EPREUVES	EQUIDES	TESTS	Amateur, Pro	Amateur 2: Team, Paire, Solo Amateur 2 Poney: Team, Paire, Solo Amateur 2 Trait : Team, Paire, Solo	E ABCD Traits	Dressage + Maniabilité Combinée + Maniabilité (facultatif) ou Dressage + Marathon ou Dressage Combiné + Marathon															
LFC	EPREUVES	EQUIDES	TESTS																					
Amateur, Pro	Amateur 2: Team, Paire, Solo Amateur 2 Poney: Team, Paire, Solo Amateur 2 Trait : Team, Paire, Solo	E ABCD Traits	Dressage + Maniabilité Combinée + Maniabilité (facultatif) ou Dressage + Marathon ou Dressage Combiné + Marathon																					

	Art.2.3 Epreuves Amateur Trait
Art.2.3	<p>Epreuves Amateur Trait</p> <p>La dérogation pour les chevaux de traits de 4 ans qui pouvaient participer aux tests de dressage et de maniabilité des épreuves Préparatoires et Amateur Trait est supprimée. Se reporter maintenant au tableau en 5.1 (Qualifications et participations des poneys / chevaux)</p> <p><u>Rappel</u> : les Traits qui participent à des épreuves ouvertes aux équidés E sont soumis aux règles des équidés E et non à celles des Traits.</p>
Chapitre III : OFFICIELS DE COMPETITION	
	Art.3.1 Composition du Jury
Art.3.1	<p>Composition du Jury</p> <p><i>* Dans le cas de désistement d'un Officiel, son remplaçant devra avoir la qualification requise et être inscrit à sa place sur la DUC.</i></p> <p>Cette obligation de faire figurer le remplaçant sur la DUC ne figurait pas en 2012</p>
	Art.3.5 Chef de Piste
Art.3.5	<p>Chef de Piste</p> <p>Dans les championnats et les épreuves Amateur Elite GP, le chef de piste n'a plus à être validé par la FFE.</p>
	Art.3.9 Commissaire aux obstacles de marathon
Art.3.9	<p>Commissaire aux obstacles de marathon</p> <p><u>Rappel</u> :</p> <p><i>* Les Commissaires aux obstacles doivent avoir reçu copie en nombre suffisant du rapport d'obstacle comportant le schéma de leur obstacle afin d'être en mesure d'y reporter le temps de chaque concurrent et sa route à travers l'obstacle.</i></p>
	Art.3.11 Conflit d'intérêt
Art.3.11	<p>Conflit d'intérêt</p> <p><u>Rappel</u> :</p> <p><i>* Lorsqu'un Juge accepte une invitation pour juger, il doit indiquer le plus tôt possible à l'organisateur ses éventuelles impossibilités de jugement à l'égard des personnes ou poneys / chevaux prenant part à la compétition. Le Président de jury pourra ainsi affecter ce Juge à des épreuves dans lesquelles la personne ou le poney / cheval en question, ne prend pas le départ.</i></p> <p><i>* Les Juges nommés par la FFE ne doivent pas avoir d'impossibilité de jugement dans le concours concerné.</i></p>

Chapitre IV : CONCURRENTS

Art.4.1 Qualifications / Participations

LFC MENEUR	EPREUVES	GALOP MINI MENEUR : GALOP ATTELAGE OU MENEUR	AGE MENEUR		AGE MINI EQUIPIER	LFC EQUIPIER	
			Mini	Maxi			
Club	Club 2A	2	-	12	15	Club, Amateur ou Pro	
	Club Poney 2	2	-	18			
	Club 2	2	10	-			
	Club 1A	2	-	12			
	Club Poney 1	4	-	18			
	Club 1 : Paire, Solo	4	10	-			
	Club Elite et Elite GP : Paire, Solo	4	10	-			
	Club Poney 1 Team	7	12	-			2 équipiers :
	Club 1 Team	7	12	-			1 > 18 ans
	Club Elite et Elite GP : Team	7	14	-			1 > 15 ans
Club, Amateur ou Pro	Préparatoire : Paire, Solo	4	10	-	12	Club, Amateur ou Pro	
	Préparatoire : Team	7	12	-	14		
Amateur ou Pro	Amateur 2: Team, Paire, Solo	7	14	-	14	Club, Amateur ou Pro	
	Amateur 2 Poney : Team, Paire, Solo						
	Amateur 2 Trait : Team, Paire, Solo						
	Amateur 1 GP : Team, Paire, Solo	7	14	-			
	Amateur 1 GP Poney : Team, Paire, Solo						
Amateur 1 GP Trait : Team, Paire, Solo							
Amateur Elite GP : Team, Paire, Solo	7	14	-				
Amateur Elite GP Poney : Team, Paire, Solo							

Des changements dans les galops et les âges minima des meneurs et équipiers pour certaines épreuves.

Art.4.1

Qualifications / Participations

Rappel :

** Pour les meneurs en situation de handicap reconnu par un justificatif officiel, se référer à l'article 6.6.B des Dispositions Générales.*

Art.4.2 Tenue

Art.4.2

Tenue

Rappel : Attention à la nouvelle disposition de l'article 6.4.A (Protection et tenue / Protection) des Dispositions Générales qui prévoit notamment :
“Certains dispositions particulières concernant la coiffure des concurrents sont prévues par disciplines.
Quelques soient ces mesures particulières, le port du casque est obligatoire dans toutes les disciplines, pour les concurrents mineurs ou concurrents des épreuves junior et moins.”

“Un gilet de protection, quand il est rendu obligatoire par les dispositions spécifiques d’une discipline, doit répondre aux normes équestres en vigueur.
Toute autre protection améliorant la sécurité du pratiquant et adaptée aux sports équestres est autorisée sous la responsabilité du cavalier. »

Art.4.2 Tenue
4.2.B Epreuves Préparatoire et Amateur

Art.4.2.B.2 Tenue du marathon et de la maniabilité combinée

Rappels :

- * Les shorts ne sont pas autorisés.
- * Toutes les personnes à bord de la voiture, doivent porter une protection de dos et un casque aux normes.
- * Fouets, gants et tablier sont facultatifs.
- * Le port d’un porte-dossard individuel et personnel est obligatoire pour le meneur et tous les coéquipiers.
- * Il est obligatoire de remplir et de porter une fiche médicale FFE individuelle pour chaque personne présente sur la voiture. La fiche médicale FFE est disponible sur www.ffe.com.
- * Toute infraction entraîne l’élimination.

Chapitre V : PONEYS / CHEVAUX

Art.5.1 Qualifications et participations des poneys / chevaux

Art.5.1

Qualifications et Participations des Poney/chevaux

	AGE	NB PARTICIPATIONS PAR JOUR
Club Poney 2A	4	3 ou 1 si équidé de 4 ans
Club Poney 2	4	3 ou 1 si équidé de 4 ans
Club 2	4	3 ou 1 si équidé de 4 ans
Club Poney 1A	4	2 ou 1 si équidé de 4 ans
Club Poney 1	4	2 ou 1 si équidé de 4 ans
Club 1	4	2 ou 1 si équidé de 4 ans
Club Elite et Elite GP	5	1
Préparatoire	5	2
Amateur 2	5	2 (1 si marathon)
Amateur 1GP	5	1
Amateur Elite GP Solo/Poney Solo	6	1
Amateur Elite GP Paire/Poney Paire/ et Team/Poney Team	5	1

Pour les épreuves Amateur Elite GP Solo et Solo poney l’âge minimum des équidés est de 6 ans.

Pour les épreuves Amateur Elite GP Paire Poney, Paire, Team Poney et Team l’âge minimum des équidés est de 5 ans.

Ces dispositions sont identiques aux dispositions FEI.

Chapitre VI : NORMES TECHNIQUES

Art.6.1 Normes des voitures pour les épreuves Amateur

L'article 6.1 a été remanié en 2013 avec notamment un article 6.1.D spécifique pour les largeurs de voie

Art.6.1.B

Voiture pour le dressage, le dressage combiné, la maniabilité et le test d'adresse

TYPE D'ATTELAGE	NOMBRE DE ROUES	ÉQUIPEMENT
Team / Paire	4	2 ou 4 Freins
Solo	2 ou 4	Reculement si pas de frein

En épreuves Solo si la voiture n'est pas équipée de frein il faut obligatoirement utiliser un système de reculement sur le harnais.

Art.6.1.C.1

**Voitures pour le marathon et maniabilité combinée
Nombre de roues, largeur des voitures et poids**

TYPE D'ATTELAGE	POIDS MINIMUM		NOMBRE DE ROUES
	CHEVAL	PONEY	
Team	600 kg	300 kg	4 avec freins à l'arrière au minimum
Paire	350 kg	225 kg	
Solo	150 kg	90 kg	

** La voiture doit être équipée de catadioptrés*

Spécificités liées aux épreuves Amateur et Préparatoire

** En épreuves Solo, les voitures à 2 roues sont autorisées uniquement en maniabilité combinée. Elles sont équipées de reculement si elles n'ont pas de frein.*

Spécificités liées aux épreuves Club

** Le poids de la voiture est libre. La voiture doit avoir un poids adapté en fonction du type du ou des équidés.*

** En épreuves Solo, les voitures à 2 roues sont autorisées. Elles sont équipées de reculement si elles n'ont pas de frein.*

Art.6.1.C.2

**Voiture pour le marathon et la maniabilité combinée
Meneurs et équipiers**

Les passagers ne sont plus autorisés.

CATEGORIE D'ATTELAGES	NOMBRE D'EQUIPIERS	PLACE CORRECTE
Attelages Team	2	Derrière le meneur
Attelages Paire	1	Derrière le meneur
Attelages Solo	1	Derrière ou à côté du meneur si voiture à 2 roues sans panier de groom

** Dans les obstacles type marathon de la maniabilité combinée et les obstacles de marathon, le coéquipier peut se mettre debout uniquement dans les voitures à 4 roues et dans celles à deux roues munies d'un panier de groom, ainsi que communiquer avec son meneur.*

Art.6.1.C.2 Voiture pour le marathon et la maniabilité combinée
Meneurs et équipiers
** La voiture doit transporter le nombre de personnes réglementaire minimum lorsqu'elle passe entre les passages obligés, les lignes de départ et d'arrivée de phase ou les lignes d'entrée d'obstacles.*
** En toutes circonstances, il est interdit de changer d'équipier entre la ligne de départ et la ligne d'arrivée de la phase E, sous peine d'élimination.*
A noter : Cet article ne concerne que la phase E. **A noter également que les équipiers peuvent être différents pour chaque phase du marathon.**

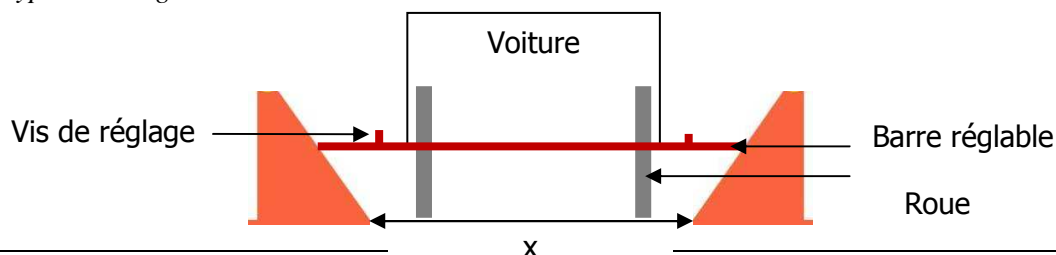
Art.6.1.D Largeur de voie
** **Hormis pour les tests nécessitant une voie spécifique, la voie au sol minimum est 125 cm.***
** En épreuves solo de maniabilité combinée, les voitures ayant une voie au sol de 138cm ou plus sont tolérées. L'engageur doit avertir l'organisateur au moment de la cloture des engagements qu'il participera avec ce type de voiture **et lui transmettre la voie exacte.***
** **Une tolérance de 2 cm est acceptée pour les voies au sol en dressage, maniabilité et dressage combinée.***

Art.6.1.D.1 Voie au sol et écartement
En épreuve Club
** Seules les épreuves Club A2/Club Poney 2/Club 2 bénéficient d'une tolérance permettant d'utiliser des voitures ayant une voie au sol inférieure à 125cm.*

LARGEURS DE VOIE SPECIFIQUE -NORMES MINIMALES-		
TYPE D'ATTELAGE	CLUB A2/ CLUB PONEY 2/ CLUB 2	AUTRES EPREUVES CLUB
	VOIE EN MANIABILITE « X »	VOIE EN MANIABILITE/ / DRESSAGE COMBINE « X »
Attelages Team chevaux	-	160 cm
Attelages Paire chevaux	-	150 cm
Attelages Solo cheval ou poney A, B, C, D	140 cm	140 cm
Attelages Paire poneys A, B, C, D	-	
Attelages Team poneys A, B, C, D	-	

Rappels :

** En maniabilité et en dressage combiné si la voie au sol de la voiture est inférieure à l'écartement requis, la voiture est équipée soit d'un essieu réglable, soit de roues cages : système permettant d'élargir la voie sans allonger l'essieu, soit d'une barre réglable. Il s'agit d'une barre horizontale rigide et réglable fixée à moins de 35 cm du sol. Le réglage de la barre s'effectue avec le meneur et le ou les coéquipiers sur la voiture, à l'aide de deux cônes de maniabilité dont l'écartement - x - correspond aux écartements indiqués ci-dessus suivant le type d'attelage :*



Art.6.1.D.2	Voie au sol et écartement																									
	En épreuve Amateur et Préparatoire																									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">LARGEURS DE VOIE AU SOL -NORMES MINIMALES-</th> </tr> <tr> <th rowspan="2">TYPE D'ATTELAGES</th> <th>PREPARATOIRE</th> <th>AMATEUR 2</th> <th>AMATEUR 1 GP / ELITE GP</th> </tr> <tr> <th>VOIE AU SOL EN MANIABILITE ET EN DRESSAGE</th> <th>VOIE AU SOL EN DRESSAGE COMBINEE</th> <th>VOIE AU SOL EN DRESSAGE ET MANIABILITE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Attelages Team chevaux</td> <td>160 cm</td> <td>160 cm</td> <td>160 cm</td> </tr> <tr> <td>Attelages Paire chevaux</td> <td>150 cm</td> <td>150 cm</td> <td>150 cm</td> </tr> <tr> <td>Attelages Solo cheval ou poney A, B, C, D</td> <td rowspan="3">140 cm</td> <td rowspan="3">140 cm</td> <td rowspan="3">140 cm</td> </tr> <tr> <td>Attelages Paire poneys A, B, C, D</td> </tr> <tr> <td>Attelages Team poneys A, B, C, D</td> </tr> </tbody> </table>	LARGEURS DE VOIE AU SOL -NORMES MINIMALES-				TYPE D'ATTELAGES	PREPARATOIRE	AMATEUR 2	AMATEUR 1 GP / ELITE GP	VOIE AU SOL EN MANIABILITE ET EN DRESSAGE	VOIE AU SOL EN DRESSAGE COMBINEE	VOIE AU SOL EN DRESSAGE ET MANIABILITE	Attelages Team chevaux	160 cm	160 cm	160 cm	Attelages Paire chevaux	150 cm	150 cm	150 cm	Attelages Solo cheval ou poney A, B, C, D	140 cm	140 cm	140 cm	Attelages Paire poneys A, B, C, D	Attelages Team poneys A, B, C, D
LARGEURS DE VOIE AU SOL -NORMES MINIMALES-																										
TYPE D'ATTELAGES	PREPARATOIRE	AMATEUR 2	AMATEUR 1 GP / ELITE GP																							
	VOIE AU SOL EN MANIABILITE ET EN DRESSAGE	VOIE AU SOL EN DRESSAGE COMBINEE	VOIE AU SOL EN DRESSAGE ET MANIABILITE																							
Attelages Team chevaux	160 cm	160 cm	160 cm																							
Attelages Paire chevaux	150 cm	150 cm	150 cm																							
Attelages Solo cheval ou poney A, B, C, D	140 cm	140 cm	140 cm																							
Attelages Paire poneys A, B, C, D																										
Attelages Team poneys A, B, C, D																										

Art.6.2 Tableaux des normes techniques des différents tests

Art.6.2	Tableau																													
	Dressage et Marathon																													
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Club Elite GP</th> <th>Préparatoire</th> <th>Amateur 2</th> <th>Amateur 1 GP</th> <th>Amateur Elite GP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Reprises</td> <td>Club Elite Amateur 1 Trait Jeune</td> <td>Club Elite Amateur 1 GP Solo Amateur 1 GP Paire/Team Amateur Elite GP : 8, 8B, 8C, 11, 9, 10 Amateur 1 Trait Jeune</td> <td>Club Elite Amateur 1 GP Solo Amateur 1 GP Paire/Team Amateur 1 Trait Jeune</td> <td>Amateur 1 GP Solo Amateur 1 GP Paire/Team Amateur 1 Trait Jeune</td> <td>Amateur Elite GP Solo/Poney Solo : 9 Amateur Elite GP Paire/Poney Paire : 8B Amateur Elite GP Team : 11 Amateur Elite GP Poney Team : 8C</td> </tr> <tr> <td>Phase A, distance et vitesse</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>5 000 m à 14 km/h Poneys et Traits : 13 km/h</td> <td>5000 m à 15 km/h, Poneys et Traits : 14 km/h</td> <td>9000 m à 15 km/h, Poneys : 14 km/h,</td> </tr> <tr> <td>Phase de liaison, distance et vitesse</td> <td>1 000 m à 6km/h</td> <td>-</td> <td>1 000 m à 6 km/h Poneys et Traits : 5 km/h</td> <td>1 000 m à 6 km/h Poneys : 5 km/h</td> </tr> <tr> <td>Distances entre les obst</td> <td>300 m mini</td> <td>-</td> <td colspan="3">300 m mini</td> </tr> </tbody> </table> <p>A noter : Pour les épreuves Traits, plus de temps accordé dans les obstacles marathon mais une pénalité de 0,1 point/sec</p>		Club Elite GP	Préparatoire	Amateur 2	Amateur 1 GP	Amateur Elite GP	Reprises	Club Elite Amateur 1 Trait Jeune	Club Elite Amateur 1 GP Solo Amateur 1 GP Paire/Team Amateur Elite GP : 8, 8B, 8C, 11, 9, 10 Amateur 1 Trait Jeune	Club Elite Amateur 1 GP Solo Amateur 1 GP Paire/Team Amateur 1 Trait Jeune	Amateur 1 GP Solo Amateur 1 GP Paire/Team Amateur 1 Trait Jeune	Amateur Elite GP Solo/Poney Solo : 9 Amateur Elite GP Paire/Poney Paire : 8B Amateur Elite GP Team : 11 Amateur Elite GP Poney Team : 8C	Phase A, distance et vitesse	-	-	5 000 m à 14 km/h Poneys et Traits : 13 km/h	5000 m à 15 km/h, Poneys et Traits : 14 km/h	9000 m à 15 km/h, Poneys : 14 km/h,	Phase de liaison, distance et vitesse	1 000 m à 6km/h	-	1 000 m à 6 km/h Poneys et Traits : 5 km/h	1 000 m à 6 km/h Poneys : 5 km/h	Distances entre les obst	300 m mini	-	300 m mini		
	Club Elite GP	Préparatoire	Amateur 2	Amateur 1 GP	Amateur Elite GP																									
Reprises	Club Elite Amateur 1 Trait Jeune	Club Elite Amateur 1 GP Solo Amateur 1 GP Paire/Team Amateur Elite GP : 8, 8B, 8C, 11, 9, 10 Amateur 1 Trait Jeune	Club Elite Amateur 1 GP Solo Amateur 1 GP Paire/Team Amateur 1 Trait Jeune	Amateur 1 GP Solo Amateur 1 GP Paire/Team Amateur 1 Trait Jeune	Amateur Elite GP Solo/Poney Solo : 9 Amateur Elite GP Paire/Poney Paire : 8B Amateur Elite GP Team : 11 Amateur Elite GP Poney Team : 8C																									
Phase A, distance et vitesse	-	-	5 000 m à 14 km/h Poneys et Traits : 13 km/h	5000 m à 15 km/h, Poneys et Traits : 14 km/h	9000 m à 15 km/h, Poneys : 14 km/h,																									
Phase de liaison, distance et vitesse	1 000 m à 6km/h	-	1 000 m à 6 km/h Poneys et Traits : 5 km/h	1 000 m à 6 km/h Poneys : 5 km/h																										
Distances entre les obst	300 m mini	-	300 m mini																											

Chapitre VII : DEROULEMENT

	Art.7.5 Marathon
Art.7.5.B.1	Test de marathon Temps et vitesses <i>* Le temps limite est égal au double du temps accordé pour les phases D et E.</i> <i>* Le temps minimum de la phase A et de la phase de liaison est égal au temps accordé moins deux minutes.</i> <i>* La phase de liaison est une phase à allure libre ayant pour but de permettre la récupération des poneys/chevaux et leur préparation avant la phase E.</i>
	Art.7.6 Maniabilité
Art.7.6	Maniabilité <u>Rappel</u> : <i>* Les concurrents sont tenus de saluer le jury avant de débiter le concours</i> A noter qu'en maniabilité il n'y a aucune précision sur le type de salut. Rôle pédagogique du juge.
Art.7.6.1	Construction et mesure du parcours <u>Rappel</u> <ul style="list-style-type: none"><i>Hormis en Amateur Elite GP, lorsque le parcours de maniabilité correspond au même tracé de base que la Maniabilité Combinée le chef de piste peut conserver la même numérotation des portes. Il devra l'indiquer sur le plan en rayant les numéros d'obstacles types marathon ainsi qu'en mentionnant la suite des portes à franchir.</i>
Art.7.6.A	Test de maniabilité Club <u>Rappel</u> : <i>* Les cônes sont placés face verticale à l'extérieur des portes comme pour les autres niveaux d'épreuves.</i> <u>A noter</u> : Cela concerne également le dressage combiné et la maniabilité combinée.
Art.7.6.C	Chronométrage de la maniabilité <u>Rappel</u> : <i>* La réduction éventuelle du temps ne peut entraîner de pénalités supplémentaires pour les concurrents déjà passés.</i>
Art.7.6.B	Test de maniabilité Préparatoire et Amateur Construction et mesure du parcours <i>* La surface de la carrière doit être équivalente ou supérieure à la surface d'une carrière mesurant 40 m x 120 m. Si ce n'est pas possible, le nombre d'obstacles doit être adapté.</i> La carrière devait mesurer 70 X 120 en 2012

	Art.7.8 Maniabilité Combinée								
Art.7.8	<p>Maniabilité Combinée</p> <p><u>Rappels :</u> * Les obstacles type marathon sont jugés comme tel depuis la porte de maniabilité qui précède celle qui suit l'obstacle * Le coéquipier peut se lever après le franchissement de la porte qui précède l'obstacle marathon et doit se rasseoir avant de la porte qui suit l'obstacle marathon.</p> <p><u>Rappel (art.6.1.C.2) :</u> * Dans les obstacles type marathon de la maniabilité combinée et les obstacles de marathon, le coéquipier peut se mettre debout uniquement dans les voitures à 4 roues et dans celles à deux roues munies d'un panier de groom, ainsi que communiquer avec son meneur.</p>								
	Art.7.9 Tests d'adresse								
Art.7.9	<p>Contrats</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ ramassage d'anneaux avec une épée, ◆ but : ballons à mettre dans des fûts en plastique, ◆ foulards à saisir à la main ◆ bordures maraichères ◆ ruelle en « L » ◆ serpentine 								
Chapitre VIII : PENALITES									
	Art.8.1 Dressage								
Art.8.1.A	<p>Notes</p> <p>* Les demi-points peuvent uniquement être utilisés en épreuves Amateur Elite GP.</p>								
Art.8.1.C	<p>Désobéissance</p> <p>* Toute forte résistance dans le mouvement en avant, tout cheval qui rue ou se cabre est considérée comme une désobéissance et est pénalisée par le juge en C</p> <p>Voir également en 8.1.F les pénalités pour désobéissances.</p>								
Art.8.1.F	<p>Pénalités</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">Incident : erreur de parcours, désobéissance, équipier mettant pied à terre</td> <td style="padding: 5px;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">1^e incident</td> <td style="padding: 5px; text-align: right;">5 points</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">2^e incident</td> <td style="padding: 5px; text-align: right;">10 points</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">3^e incident</td> <td style="padding: 5px; text-align: right;">Élimination</td> </tr> </table> <p>Erreur de parcours, désobéissance, équipier mettant pied à terre sont considérés comme des incidents ; quelques soient les 2 premiers incidents, au 3^{ème} incident le concurrent est éliminé.</p> <p>* Tout concurrent n'ayant pas obtenu une moyenne de 50% sur le test de dressage, hors pénalités, peut être disqualifié sur décision du jury.</p>	Incident : erreur de parcours, désobéissance, équipier mettant pied à terre		1 ^e incident	5 points	2 ^e incident	10 points	3 ^e incident	Élimination
Incident : erreur de parcours, désobéissance, équipier mettant pied à terre									
1 ^e incident	5 points								
2 ^e incident	10 points								
3 ^e incident	Élimination								

	Art.8.2 Marathon								
Art.8.2	<p>Tableau Pénalités</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>FAUTES</th> <th>PENALITES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Temps total en dessous du temps minimum dans toutes les phases</td> <td>0,2 point / seconde</td> </tr> <tr> <td>Traits : Temps total dans chaque obstacle</td> <td>0,1 point / seconde</td> </tr> <tr> <td>Faute d'allure intentionnelle après le dernier obstacle de la phase E</td> <td>Elimination</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Rappels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> * <i>Trait ou chaînette manquant ou détaché à la fin de la phase E : 10 points</i> * <i>Equipier(s) mettant 2 pieds à terre. A chaque fois : 10 points (C'est l'un ou les 2 équipiers sur un attelage en team)</i> 	FAUTES	PENALITES	Temps total en dessous du temps minimum dans toutes les phases	0,2 point / seconde	Traits : Temps total dans chaque obstacle	0,1 point / seconde	Faute d'allure intentionnelle après le dernier obstacle de la phase E	Elimination
FAUTES	PENALITES								
Temps total en dessous du temps minimum dans toutes les phases	0,2 point / seconde								
Traits : Temps total dans chaque obstacle	0,1 point / seconde								
Faute d'allure intentionnelle après le dernier obstacle de la phase E	Elimination								
Art.8.2.A	<p>Mise pied à terre</p> <p><u>Rappel</u> :</p> <p>Les pénalités mentionnées s'appliquent dans les phases A et D et en dehors des obstacles si le véhicule n'est pas à l'arrêt.</p>								
Art.8.2.B	<p>Arrêts</p> <p><u>Rappels</u> :</p> <p>L'article donne précision sur les arrêts et sur les pénalités à appliquer en cas d'arrêts non justifiés.</p> <p>Suivant les exceptions mentionnées, les pénalités pour les arrêts peuvent être de 1 point par tranche de 10 secondes entamées ou de 10 points.</p>								
8.2.E	<p>Erreur de parcours hors des obstacles</p> <p><u>Rappel</u> :</p> <p><i>* Sur toutes les phases, un concurrent omettant de passer dans un PO ou l'ayant franchi à l'envers, peut faire demi tour pour franchir le PO tant qu'il n'a pas franchi le PO suivant.</i></p>								
	Art.8.3 Maniabilité								
Art.8.3	<p>Maniabilité</p> <p><i>Si un concurrent renverse ou fait tomber un élément d'un obstacle qu'il n'a pas encore franchi, le Président du jury sonne la cloche, arrête le concurrent et le chronomètre pendant la reconstruction de l'obstacle.</i></p> <p>A noter : Changement important car avant le Président pouvait, si nécessaire sonner.</p> <p><u>Rappel</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> * <i>En Amateur Elite GP : le président du jury sonne la cloche ou le signal pour signifier le départ au concurrent. Si le concurrent n'est pas entré dans la carrière dans les 60 secondes suivant le premier signal, un second signal est donné et ce concurrent est alors éliminé.</i> * <i>Les lignes de départ et d'arrivée sont neutralisées entre le moment où le concurrent a passé la ligne de départ et celui où il a franchi la dernière porte.</i> * <i>Le concurrent encourt des pénalités jusqu'à ce que l'ensemble de l'attelage ait franchi la ligne d'arrivée.</i> 								

Art.8.3.E	<p>Refus <u>Rappel</u> : <i>* Si un concurrent subit une désobéissance dans un obstacle et renverse une partie de cet obstacle il encourt seulement des pénalités pour la désobéissance et 10 secondes seront ajoutées pour la reconstruction.</i></p> <p><u>A noter</u> : Il n'y a pas de pénalité pour le ou les éléments tombés lors de cette désobéissance. L'écriture de l'article est identique au règlement FEI.</p>																		
	<p>Art.8.6 Adresse</p>																		
Art.8.6	<p>Adresse</p> <table border="1" data-bbox="309 633 1544 1108"> <thead> <tr> <th data-bbox="309 633 1225 674">FAUTE</th> <th data-bbox="1225 633 1544 674">PENALITE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="309 674 1225 714">Chaque contrat non rempli</td> <td data-bbox="1225 674 1544 714">20 s soit 4 points</td> </tr> <tr> <td data-bbox="309 714 1225 754">Chaque seconde de temps réalisé</td> <td data-bbox="1225 714 1544 754">0,2 point</td> </tr> <tr> <td data-bbox="309 754 1225 853">Déplacer ou renverser un fût , un chandelier, une ou plusieurs barres d'un même contrat à chaque faute</td> <td data-bbox="1225 754 1544 853">2 points</td> </tr> <tr> <td data-bbox="309 853 1225 925">Contrat à réaliser par le coéquipier, abordé côté droit c'est-à-dire coté meneur à chaque faute</td> <td data-bbox="1225 853 1544 925">2 points</td> </tr> <tr> <td data-bbox="309 925 1225 965">Ligne de départ ou arrivée non franchie</td> <td data-bbox="1225 925 1544 965">Elimination</td> </tr> <tr> <td data-bbox="309 965 1225 1005">Renversement de la voiture</td> <td data-bbox="1225 965 1544 1005">Elimination</td> </tr> <tr> <td data-bbox="309 1005 1225 1070">Départ avant la cloche et abord du 1^{er} contrat</td> <td data-bbox="1225 1005 1544 1070">10 points et nouveau départ</td> </tr> <tr> <td data-bbox="309 1070 1225 1108">Aide extérieure</td> <td data-bbox="1225 1070 1544 1108">10 points</td> </tr> </tbody> </table>	FAUTE	PENALITE	Chaque contrat non rempli	20 s soit 4 points	Chaque seconde de temps réalisé	0,2 point	Déplacer ou renverser un fût , un chandelier, une ou plusieurs barres d'un même contrat à chaque faute	2 points	Contrat à réaliser par le coéquipier, abordé côté droit c'est-à-dire coté meneur à chaque faute	2 points	Ligne de départ ou arrivée non franchie	Elimination	Renversement de la voiture	Elimination	Départ avant la cloche et abord du 1 ^{er} contrat	10 points et nouveau départ	Aide extérieure	10 points
FAUTE	PENALITE																		
Chaque contrat non rempli	20 s soit 4 points																		
Chaque seconde de temps réalisé	0,2 point																		
Déplacer ou renverser un fût , un chandelier, une ou plusieurs barres d'un même contrat à chaque faute	2 points																		
Contrat à réaliser par le coéquipier, abordé côté droit c'est-à-dire coté meneur à chaque faute	2 points																		
Ligne de départ ou arrivée non franchie	Elimination																		
Renversement de la voiture	Elimination																		
Départ avant la cloche et abord du 1 ^{er} contrat	10 points et nouveau départ																		
Aide extérieure	10 points																		